



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département des examens et concours

Rectorat de l'académie de Nice

Le recteur de l'académie de Nice,

DEC

Département des Examens
Et Concours

53, avenue Cap de Croix
06000 NICE

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2^{ème} classe, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type d'opérateur-trice logistique, session 2022, dans l'académie de Nice.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2e classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2^{ème} classe dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type d'opérateur-trice logistique, session 2022, dans l'académie de Nice :

Président :

Monsieur RITTER Philippe,
Directeur général des services adjoint, université Nice Côte d'Azur, Nice ;

Vice-présidente :

Madame HAOUAT Safia,
Attachée principale de l'Etat, rectorat de l'académie de Nice, Nice ;

Expert :

Monsieur BECK Denis,
Attaché principal de l'Etat, centre régional des œuvres universitaires et scolaires d'Aix-Marseille (CROUS),
Avignon ;

ARTICLE 2 :

En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-président désignée.

Fait à Nice, le